

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 107 (1981)
Heft: 20

Artikel: Energie: poids des faits et pression des idées
Autor: Weibel, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-74359>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Energie: poids des faits et pression des idées

par Jean-Pierre Weibel, rédacteur en chef

Depuis des semaines, le 21 septembre dernier était attendu avec impatience par les responsables de notre approvisionnement en énergie comme par tous ceux qui, à un titre ou à un autre, s'opposent à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. En effet, c'était le jour où le Conseil fédéral devait publier sa décision quant à la construction de la centrale nucléaire projetée à Kaiseraugst. Laissant aux politiques le soin de commenter les conséquences d'une décision aussi longtemps mûrie pour notre démocratie, nous en attendions enfin la clarté pour notre avenir énergétique au moins jusqu'à la fin du siècle. L'indécision perpétuée par ce qu'il faut bien appeler la dérobade du Conseil fédéral constitue un sujet de réflexion et d'inquiétude à bien des titres.

Energie et démocratie

Parmi les problèmes que doit résoudre notre exécutif, l'énergie prend une importance particulière. Cette primauté ne date pas d'aujourd'hui, contrairement à ce que pensent de larges milieux. Un exemple le montrera: durant la première guerre mondiale, notre pays a connu une très grave pénurie de charbon, qui a affecté aussi bien la vie de notre économie que celle de chaque habitant. Une des conséquences les plus spectaculaires en a été la perturbation du trafic ferroviaire.

Par le jeu des institutions existantes et la prévoyance des responsables, notre réseau ferré a été électrifié à un rythme soutenu, ce qui lui a permis, lors du conflit de 1939-45, de satisfaire pleinement aux exigences posées. Il n'est pas exagéré de dire que nos chemins de fer ont contribué dans une mesure sensible au maintien de notre indépendance au milieu de la tourmente.

«La femme suisse cuit à l'électricité»: ce slogan aujourd'hui abhorré par d'aucuns est un autre symbole de l'effort entrepris conjointement par nos autorités et par les distributeurs d'énergie pour éviter le retour d'une pénurie dramatique d'énergie importée. Le résultat ne souffre pas la critique.

Nous pensons que les institutions qui ont su maîtriser des problèmes d'une telle portée, pour l'ensemble de la nation, ont conservé toute leur valeur aujourd'hui et doivent suffire pour les choix du monde d'aujourd'hui. Cet avis n'est pas partagé par certains milieux, qui estiment que l'atome nous place devant une situation fondamentalement nouvelle, pour laquelle des institutions nouvelles doivent être mises en place.

De fait, les mécanismes de décision spéciaux, concernant les centrales nucléaires, existent dorénavant. Leur caractéristique principale est le report de la responsabilité du choix des moyens de production. Jusqu'ici, c'étaient les producteurs et les distributeurs d'électricité qui planifiaient la construction des centrales — en fonction des besoins à attendre, il est presque superflu de le

préciser — et leur réalisation. Les autorités politiques légiféraient sur les dispositions nécessaires et en surveillaient l'application. Aujourd'hui, la «démocratisation» a conduit l'exécutif et le législatif fédéraux à assumer la responsabilité directe de la réalisation de nouvelles centrales. Conformément à une tendance contemporaine, c'est à une commission, essentiellement politique par essence, qu'a été confié le soin d'établir si l'évolution des besoins justifiait la construction d'une nouvelle centrale nucléaire. Le soin apporté à l'équilibre dans la représentation de tous les courants au sein de cette commission se reflète parfaitement dans l'incapacité où elle s'est trouvée de trancher (se trouvait-il vraiment quelqu'un pour croire qu'elle le pouvait?).

Soyons clairs: le soussigné ne conteste pas les structures mises en place selon les règles de notre démocratie, l'électorat s'étant prononcé régulièrement (pas toujours avec la netteté et la participation que méritait l'objet). Il convient donc de résoudre les problèmes dans le cadre de ces institutions. Il n'est en revanche pas interdit de penser que le report des responsabilités ne correspond pas à un report des compétences et que les instances appelées aujourd'hui à trancher sont dépassées par les données techniques, donc menacées d'une vulnérabilité accrue aux pressions politiques. La non-décision publiée par le Conseil fédéral le 21 septembre contient pourtant des éléments intéressants. La nécessité d'une nouvelle centrale dans les dix ans à venir est reconnue, tout comme est prouvée la sensibilité à une pression s'exerçant hors des institutions de la démocratie semi-directe que connaît notre pays depuis près d'un siècle et demi.

Il convient donc de se demander comment vont être résolus des problèmes essentiellement techniques, dans un environnement politique changeant et de moins en moins prévisible.

A notre avis, l'importance accordée par les commentateurs à l'aspect financier de Kaiseraugst est disproportionnée et étrangère au fond du problème. Que la Confédération — par la vertu d'un ar-

rangement à l'amiable ou par la force d'un arrêt du Tribunal fédéral — doive payer un demi-milliard, un milliard de francs ou rien du tout, en tant que dédommagement pour le refus opposé à la construction d'une centrale pour laquelle l'autorisation de site avait été accordée, ne change rien pour nous. Les frais engagés devront être payés, par le contribuable ou le consommateur d'électricité qu'est chacun de nous, et il faudra bien produire quelque part les kilowatt-heures dont nous sommes si gourmands.

Problèmes énergétiques

Mesurées aux quelque 18% de notre consommation d'énergie que représente l'électricité dans le bilan global de notre pays, les discussions qu'elle occasionne masquent efficacement tous les autres problèmes de notre approvisionnement en énergie. On en oublie notamment que la Suisse recourt encore au pétrole dans une des proportions les plus élevées parmi les pays qui n'en produisent pas.

Hormis les fluctuations de plus en plus fréquentes du prix de l'essence, il n'y a là rien qui préoccupe beaucoup les foules. Cette indifférence se justifie-t-elle? On peut en douter. Il est vrai que le rôle de place financière joué par la Suisse lui garantit dans une large mesure de trouver des fournisseurs de pétrole; la stabilité et la sécurité qu'elle offre aux capitaux étrangers lui assurent d'une part les moyens de payer l'or noir et d'autre part une certaine bienveillance de la part de ses producteurs. Ces constatations étant faites, tout est-il vraiment dit?

On pourrait par exemple relever que la consommation de produits pétroliers sous toutes leurs formes est une source majeure de pollution atmosphérique régulière et constitue un risque hélas trop fréquemment vérifié de contamination des eaux.

On pourrait également chiffrer la part des importations pétrolières dans la balance commerciale du pays et se demander s'il est sage de ne compter que sur nos exportations et les touristes étrangers pour la compenser. La Suisse a jusqu'ici fort bien tiré son épingle du jeu en faisant confiance à l'économie privée pour assurer son approvisionnement pétrolier aux meilleures conditions. Mais le marché libre de l'or noir pourra-t-il survivre à tous les aléas politiques de notre monde?

Il est vrai que notre pays a réduit sa consommation de pétrole, comme le montrent de récentes statistiques. On peut s'en réjouir, sans toutefois oublier que le recul est faible et la part des fluctuations aléatoires encore importante.

Convenons-en: il y a là des problèmes d'une extrême complexité et d'une très

grande portée à résoudre; nous ne sommes guère avancés sur cette voie. A-t-on pour autant mis sur pied des procédures nouvelles pour leur solution? Bien sûr que non, et l'on continue de faire confiance au fonctionnement normal de notre économie et de nos institutions politiques pour leur solution.

On reparle du charbon, que l'on croyait disparu de nos agents énergétiques. Sans vouloir démêler ici les aspects psychologique et objectif de ce retour, force est de constater qu'il comporte nombre d'inconnues. Si l'on veut que le charbon joue un rôle autre que marginal dans notre approvisionnement énergétique, il faut prendre en compte les exigences accrues et justifiées de la protection de l'environnement, d'une part, et transporter de façon économique ce matériau plutôt encombrant, d'autre part. C'est dire qu'il convient d'envisager des investissements importants, l'implantation de centrales thermiques au charbon comportant de nombreux points communs avec les centrales nucléaires, tout comme de nouvelles exigences (sco-ries!), et demandant la réalisation d'un réseau de navigation intérieure. Il nous semble qu'il y a là un ensemble de problèmes dont la complexité ne le cède en rien à celle d'une centrale nucléaire et dont les études sont certainement moins avancées que pour cette dernière.

Les énergies nouvelles — ou dites telles — ne présentent pas, et de loin, la simplicité biblique qu'on leur prête parfois. Notre pays est magnifiquement équipé pour la distribution de certaines formes d'énergie (électricité, pétrole et, dans une moindre mesure, gaz). Le développement de nouvelles formes d'énergie ne saurait ignorer cet état de fait. Pour séduisant que soit le principe de décentralisation lié à certaines énergies renouvelables, il constitue un handicap économique dans bien des cas et, contrairement à ce que l'on pourrait croire de premier abord, présente un manque de souplesse quant à l'intégration à tout ce qui existe déjà. Le pragmatisme prévaut ici sur la systématique. Quelque convaincant que puissent être nombre d'exemples — notre revue en a déjà présenté de nombreux et continuera à le faire —, il faut se garder de généralisations trompeuses pour l'avenir. L'enthousiasme suscité par des réalisations de pointe, pour justifié qu'il soit du point de vue technique, ne doit pas faire oublier les difficultés liées à leur multiplication. Il faudra certainement plus d'une génération pour que soient acceptées la multiplication d'éoliennes géantes ou la réalisation de kilomètres carrés de capteurs solaires dans notre pays — si on les accepte jamais, — tout cela pour couvrir moins de 10% de nos besoins.

La Suisse occupe une place de choix dans le domaine de la production d'électricité d'origine hydraulique, donc

renouvelable. Sans ranimer les controverses sur l'utilisation du Spöl, il y a une vingtaine d'années, on peut envisager des difficultés considérables si l'on veut tirer parti des ressources aujourd'hui encore inexploitées.

Cette énumération non exhaustive montre que nos autorités politiques tout comme les responsables de la production et de la distribution de l'énergie ont des tâches extrêmement complexes et lourdes de conséquences économiques ou sociales à résoudre, sans bénéficier de la même attention voire de la même «sollicitude» qu'au sujet du nucléaire. L'émotivité créée autour de ce dernier n'a contribué en aucune manière à en résoudre les problèmes.

Avenir énergétique

Des personnalités infiniment plus compétentes que le soussigné se sont déjà exprimées sur ce thème. N'étant ni spécialiste ni devin, je ne me risquerai à aucune prévision. En revanche, il n'est pas inutile de rappeler quelques données de base:

- L'agent énergétique le mieux apte à remplacer immédiatement le pétrole est l'électricité.
- L'économie d'énergie est potentiellement plus importante que toutes les sources dites nouvelles; globalement, elle n'a presque rien apporté au bilan jusqu'à maintenant. On a surtout constaté des déplacements d'une forme d'énergie à l'autre.
- Les énergies dites nouvelles peuvent jouer un rôle, mineur mais non négligeable, dans le bilan énergétique de la fin de ce siècle.
- Aussi bien les mesures propres à économiser de façon importante l'énergie que la mise en œuvre des énergies dites nouvelles requièrent un fonctionnement sain de l'économie pour assurer les importants investissements indispensables tout comme la disponibilité d'énergie en quantité suffisante pour la réalisation de ces projets.
- L'augmentation annuelle de consommation d'électricité est en moyenne de 4% depuis des années.
- La mise en valeur de l'énergie hydro-électrique encore disponible — que l'on peut estimer à quelque 10% de celle déjà utilisée — est loin de bénéficier de la bienveillance générale.
- La réalisation d'une centrale thermique — nucléaire ou à charbon — demande au moins une dizaine d'années.

Notre avenir énergétique, sur le plan national, dépend de la façon dont ces facteurs seront pris en compte, exposés de façon convaincante aux citoyens et aux citoyennes, puis conduiront à des décisions.

Mais si notre gouvernement, qui connaît tous ces éléments, est incapable de décider, qui pourra le faire à sa place?

Régionalisation

On a entendu des voix réclamer une compétence accrue des régions dans les questions énergétiques. Si l'on voulait être méchant et pragmatique à la fois, tout le mal qu'on souhaiterait à ces milieux, c'est la réalisation de ce postulat.

Puisque l'on parle ici du problème nucléaire, force est de relever que l'hostilité à cette forme d'énergie est la plus grande dans les cantons de Genève, de Vaud et de Neuchâtel, pour la Suisse romande, et de Bâle outre-Sarine, c'est-à-dire ceux qui dépendent le plus de la fourniture d'électricité de l'extérieur!

Bien sûr que les choses ne sont pas aussi schématiques et que la fourniture d'électricité à la Suisse romande par le Valais ou aux deux Bâles par Argovie, par exemple, n'est pas seulement un acte de solidarité confédérale mais aussi une opération économique. Il y a toutefois une certaine inconscience pour certain canton romand à nier la clause du besoin pour Kaiseraugst ou une certaine indécence des gouvernements bâlois à saluer avec satisfaction le renvoi de la décision sur cette centrale avant qu'eux-mêmes sachent comment ils vont assurer leur approvisionnement futur.

La Suisse est un Etat fédéraliste, certes, mais aussi confédéral. C'est dire qu'il doit résoudre certains problèmes sur une base nationale. L'approvisionnement énergétique est l'un d'eux, tout comme le réseau autoroutier ou ferré. Ce qui se passera avec Kaiseraugst (ou avec une autre centrale) ne peut laisser aucun d'entre nous indifférent, ni en tant que citoyenne ou citoyen jaloux du bon fonctionnement de notre démocratie, ni en tant qu'ingénieur ou architecte, dont la contribution à la prospérité et au bien-être du pays doit rester régie par des règles loyales.

Jean-Pierre Weibel

Quelques articles à relire

Espoirs et limites des sources d'énergie primaires non conventionnelles. BTSR N° 24/74

Evaluation de stratégies énergétiques dans le contexte économique, par Bernard Saugy. IAS N° 2/79

Bâle-Ville pourra-t-elle se passer du nucléaire? IAS N° 14/80

Possibilités d'application de l'énergie solaire en Suisse — Le point de vue de la CGE, par Robert Hohl, IAS N° 15-16/80

Une centrale au charbon pour Bâle? par Hermann Basler. IAS N° 18/80

Notre avenir énergétique, par André Gardel. IAS N° 24/80